

## Selon Nicole Belloubet, "aucun tribunal ne sera supprimé"



La garde des Sceaux doit présenter son projet de réforme de la justice ce vendredi.

Nicole Belloubet présente ce vendredi en Conseil des ministres son projet de loi de programmation de la justice. Invitée de RTL, la garde de Sceaux a été interrogée à propos de la fusion entre les tribunaux d'instance et de grande instance. "Aucun tribunal ne sera supprimé" a-t-elle indiqué. "Tous les tribunaux resteront. Ils accepteront les mêmes contentieux. Nous simplifions la procédure".

Autre question sensible : les nouveaux box vitrés dénoncés par les avocats qui, selon eux, nuisent notamment à la communication entre la défense et le prévenu. "Le garde des Sceaux doit être à la fois garant du fonctionnement de la justice et en même temps de la sécurité des magistrats et des prévenus et du public" a-t-elle répondu. "Dans certains hypothèses les box vitrés sont justifiés et dans d'autres cas cela ne me semble pas nécessaire". La ministre a ainsi annoncé qu'elle avait "demandé à la direction des services judiciaires de procéder à des aménagements en lien avec les chefs de juridiction ou à des suppressions quand ils ne sont pas utiles. Tout est question de proportion".

A propos de la condamnation à perpétuité d'une djihadiste française en Irak, à la question va-t-elle purger sa peine en Irak ?", la ministre a déclaré : "Pour le moment, il n'est pas question d'autre chose".